



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 4560

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à Mme Dominique Nachury, pour le groupe Les Républicains.

Mme Dominique Nachury. Ma question s'adresse à Mme la ministre la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mercredi dernier, mon collègue Patrick Hetzel évoquait ici même la fuite des élèves vers l'enseignement privé... Et vous avez fui sa question en ne répondant pas sur le fond.

M. Christian Jacob. Eh oui !

Mme Dominique Nachury. Comme toujours, vous caricaturez les propos de la droite et niez la réalité.

Madame la ministre, si, plus modestement, vous écoutiez les parents des collégiens ou futurs collégiens à Lyon, à Villeurbanne ou partout ailleurs, ils vous éclaireraient sur les raisons de ce choix. Vous répétez que votre réforme du collège vise à l'amélioration des apprentissages et à la réussite de tous. Mais ce dont les parents entendent parler, c'est la suppression du latin et du grec, celle des classes bilangues, les vingt-six heures pour tous ou la suppression d'heures de cours disciplinaire au profit d'un enseignement interdisciplinaire bien difficile à appréhender. Pour eux, ce ne sont que des « moins », et ils le traduisent ainsi : réduction des exigences, perte de chances de réussite ultérieure et nivellement par le bas. Et sur ce point, l'enseignement privé les rassure.

De plus, votre communication sur la réforme du collège, centrée sur les élèves en difficulté, a en quelque sorte qualifié l'ensemble puisqu'elle exclut la personnalisation de l'enseignement pour tous les élèves. Sur ce point aussi, l'enseignement privé rassure les parents.

Madame la ministre, les mots ne peuvent pas contredire les faits, les postures ne suffisent pas à convaincre. Les parents ont des attentes concrètes et des ambitions légitimes pour leurs enfants. Les prendrez-vous enfin en considération ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un député du groupe Les Républicains. Et du décrochage !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la*

recherche. Madame la députée, vous l'avez rappelé, cette question m'a déjà été posée et j'y ai répondu, rappelant notamment que le flux d'élèves du public vers le privé à la rentrée 2016 était de 0,2 %... Il faut donc savoir raison garder. Pour autant, vous faites un constat que nous partageons tous : cela fait en effet vingt maintenant que des parents préfèrent mettre leurs enfants dans le privé, en particulier dans certains territoires dans lesquels l'enseignement public n'a pas bonne réputation, et singulièrement au collège. C'est précisément la raison pour laquelle la réforme du collège a été conduite : il s'agit d'améliorer le niveau dans les collèges publics, mais aussi privés puisque, je le rappelle à nouveau, cette réforme s'applique aussi, exactement dans les mêmes termes, aux établissements privés.

La réforme du collège prévoit notamment un accompagnement personnalisé – vous venez de l'appeler de vos vœux, et je vous invite à voir ce que contient, à ce sujet, la réforme désormais en vigueur. Cet accompagnement s'adresse à tous les élèves, qu'ils soient en difficulté ou plus en avance, de façon à les faire progresser chacun à leur rythme. Pardonnez-nous, madame Nachury, de nous intéresser en effet aux élèves en difficulté. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Nous le faisons car ce que nous indiquent tous les classements PISA – « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » –, que vous et les membres de votre groupe aimez tant commenter, c'est que les difficultés de notre système scolaire ne concernent pas tant les élèves qui réussissent – ils ont un très bon niveau, et tant mieux pour eux –, mais les élèves en difficulté, que l'on ne sait pas rattraper à temps.

M. Christian Jacob. Les socialistes, on ne les rattrape pas non plus !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Grâce aux réformes conduites pendant ce quinquennat, on saura y parvenir.

J'en viens maintenant au privé parce qu'il y a un sujet qui nous intéresse et qui vous intéresse aussi, mesdames, messieurs les députés, sur tous les bancs : c'est la façon dont le privé peut s'associer à nos efforts pour davantage de mixité sociale au collège. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Je tiens à dire ici que les établissements privés sont, eux aussi, engagés dans les expérimentations que j'ai – pour la première fois me semble-t-il – mises en œuvre. Preuve en est que pour la rentrée 2017, j'ai prévu cinquante postes supplémentaires pour les établissements privés qui y participent. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4560

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2017](#)